



Suivant réquisition n°1117 en date du vingt six avril  
mîl neuf cent quarante,

Le sieur Sidi Mohamed Lakhméry, commerçant  
marocain, demeurant et domicilié à Podor, né à Fez  
(Maroc) en avril mîl neuf cent, marié selon le rite  
musulman

A demandé l'immatriculation au titre foncier du  
cercle de Podor

D'un immeuble urbain, bâti, situé à Podor, cercle de Podor, consistant en  
un terrain sur lequel se trouve édifiée une construction en dur formant  
étage avec trois pièces et dépendances, façade vers le fleuve Sénégal et rez-  
de-chaussée, composé de boutiques, magasins avec une grande cour, d'une  
contenance totale de huit ares vingt sept centiares (8<sup>a</sup> 27<sup>ca</sup>) connue sous  
le nom de partie Est du lot 118 de Podor et borné, au Nord, par la place  
Abel Jeandet, à l'Est par un chemin qui le sépare de la berge du fleuve  
Sénégal, au Sud par le titre foncier n°84 de Podor ... à la société V2  
Petersen et Cie dont il est séparé par un mur mitoyen et à l'Ouest, par le  
surplus du lot 118, faisant actuellement l'objet du TF 123 du cercle de  
Podor.

Il a déclaré que ledit immeuble lui appartient comme suit : le terrain pour  
l'avoir acquis des héritiers Samba Gaye et Yacine Thioub, suivant acte  
reçu par Maître Drouart, notaire à Saint Louis, le huit avril mille neuf  
cent trente huit, enregistré, transcrit au bureau des hypothèques de Saint  
Louis le 26 du même mois, plume 115 n°76, et les constructions pour les  
avoir entièrement refaites de ses deniers.

Saint Louis le 3 août 1940

Le conservateur

